2e tour de scrutin

M. Teisserenc de Bort (G) s. s. 145 voix
M. Benoist du Buis (D) . . . . 39 »
M. Daniel Lamazière (G) . . . 144 »
M. Teisserenc de Bort est élu.

VOSGES

Inscrits . . . 610
Votants . . . 605

M. de Ravinel (D) anc. député . 173 voix
M. Champy (D) . . . . . 146 »
M. Aubry (D) anc. député . . 156 »
M. Claude (G) sén. s. . . . 438 »
M. Georges (G) sén. s. . . . 395 »
M. Kiéner (G) . . . . . 309 »
Sont élus: MM. Claude, Georges, Kiéner.

YONNE

Inscrits . . . 573

M. Ribière (G) sén. s. . . . 348 voix
M. Charton (G) sén. s. . . . 344 »
M. Deguyot (G) . . . . . »
Sont élus : MM. Charton et Ribière.

ORAN

Inscrits . . . 78
Votants . . . 76

M. Jacques (G) . . . . . 70 voix
M. Jacques est élu.

INDE-FRANÇAISE

Inscrits . . . 52
M. Desbassayns de Richemont (D) sén. s. . . . . voix
M. de Freycinet (G) . . . . »
M. de Freycinet est élu.

RÉSULTAT GÉNÉRAL COMPLET

Sénateurs élus :

15 Conservateurs.
64 Républicains.
Les républicains gagnent 22 sièges.

L'ANGLETERRE ET LA FRANCE

Il est plaisant de constater l'indignation de commande que manifestent aujourd'hui les journaux anglais, à l'occasion des hésitations du gouvernement français, au moment de contracter un nouveau traité de commerce avec les Iles Britanniques.

Le *Times* prenait l'autre jour un air de menace, et aujourd'hui, emboîtant le pas derrière son chef de file, le *Manchester Guardian* s'écrie :

« Le sentiment de tout Anglais — dit la » feuille en question — est qu'il serait » contraire à la dignité de notre nation » de faire revenir sir Ch. Dilke et ses » collègues à Paris pour négocier un » nouveau traité. *Si la France devient » plus sage, elle enverra des représen- » tants à Londres pour réparer ses » fautes.* »

Ces fanfaronnades, ces algarades grotesques, ne sauraient avoir le don de nous impressionner d'une façon quelconque : elles nous prouvent seulement que les gascons ne naissent pas exclusivement sur les bords de la Garonne et qu'il s'en trouve aussi sur les rives de la *Thames* et de la *Mersey*.

Si les Anglais se trouvent tellement froissés des retards que nous apportons à signer ce traité, c'est évidemment que ce traité doit leur être singulièrement favorable ; et, dans ce cas, pourquoi nous hâterions-nous de signer un billet à échéance comme adhésion à un contrat léonin.

Dans toutes nos conventions avec l'Angleterre, nous avons joué le rôle de dupes. Cette puissance n'est devenue libre-échangiste que depuis le jour où, grâce à un système éminemment protectionniste longtemps pratiqué, elle s'est trouvée à même de lutter avec avantage sur tous les marchés du continent. Qui se doutera-t-il par exemple, que le premier droit de douane, établi en Europe sur l'entrée des marchandises étrangères, l'ait été par les Anglais, et que ce droit ait frappé tout d'abord les vins français qui menaçaient d'une concurrence désastreuses les abominables verjus de Worchester ? Telle est pourtant la vérité.

De tout temps l'Angleterre, qui ne trouve pas sur son sol les matières nécessaires à sa subsistance, s'est efforcée d'exploi- ter les autres peuples et de vivre à leurs dépens.

« Si nous faisions reposer notre politique sur l'équité, disait Burke en plein parlement, l'Angleterre serait morte demain. »

Et de fait, sans vouloir revenir ici sur les guerres des XVIIe et XVIIIe siècles, il ne faut pas oublier que le Gouvernement britannique, en faisant luire aux yeux de Napoléon III les avantages illusoires d'une alliance entre les deux peuples, a su amener ce dernier à faire la guerre de Crimée qui ne nous a rien rapporté, la guerre de Chine qui nous a coûté beaucoup d'argent et, finalement, à signer les traités de commerce ruineux pour notre industrie.

L'Angleterre, grâce à sa situation insulaire, est exempte des charges écrasantes du service militaire obligatoire ; elle n'a pas comme nous à payer les milliards que nous coûtent nos revolutions périodiques ; sans rivale au point de vue industriel, elle a tout intérêt pour arriver à la diminution du prix de la main d'œuvre, à recevoir sans droit les matières premières nécessaires à la nourriture de sa population exubérante. Mais nous, quel intérêt avons-nous à recevoir en franchise d'un côté, des matières premières que nous exporterons de l'autre ? Cela diminuera-t-il chez nous le prix des denrées nécessaires à la vie ? En revanche, nous nous trouverons inondés des produits manufacturés anglais, au grand dam de nos manufacturiers indigènes.

En ce moment, la question est ainsi posée par nos voisins d'Outre-Manche :

— Faites-nous, disent-ils, des concessions sur les droits qui frappent nos produits industriels à la frontière française.

— Quel avantage, répondons-nous, pouvez-vous nous accorder en échange.

— Une diminution de droits de douane sur les vins.

Examinons. Les droits que paient les vins en Angleterre sont de deux sortes : *un shilling* par gallon sur tous les vins ne dépassant pas 15 degrés centigrades : — *deux shillings six pence* sur les vins d'un degré supérieur, jusqu'à 25 degrés, et qui, pour la plupart, n'ont un pareil degré que parce qu'ils sont fortement additionnés d'eau-de-vie. La consommation des vins de toutes sortes en Angleterre a été en chiffres ronds, en 1880, ce qui suit :

Vins de la 1re catégorie, taxés à 1 shilling	8,000,000 gallons
Vins de la 2e catégorie, taxés à 2 et 6 pence	8,000,000 gallons
Total. .	16,000,000 gallons

Pour plus de clarté, transformons les gallons en litres, cela fait, le gallon valant 4 litres, 64 millions de litres ou 640,000 hectolitres. Mais les vins importés en Angleterre viennent pour la plupart de Portugal et d'Espagne ; ceux de France rentrent tous dans la première catégorie, puisqu'ils n'atteignent pas 15 degrés centigrades, et encore parmi ceux-ci en est-il beaucoup qui viennent d'Allemagne, d'Autriche, d'Italie et même d'Espagne. Admettons cependant, pour faire la part large, que tous ces vins viennent de France, ils n'auront acquitté à l'entrée qu'une somme totale de 9 millions 600 mille francs.

Et c'est ce maigre avantage que l'on nous offre en échange de nos industries cotonnières, lainières, etc., etc. C'est vraiment insensé.

Mais nous allons plus loin et nous ajoutons que cet avantage, si faible soit-il, serait encore illusoire. La statistique officielle vient de nous donner le rendement total de notre production en vins pour l'année 1881. Elle se monte à 34 millions d'hectolitres. Or, la consommation nationale, s'élevant annuellement à 37 millions d'hectolitres (100 litres par tête), il en résulte que nous sommes un peuple importateur de vins et non exportateur, puisqu'il nous faut 3 millions d'hectolitres d'importation pour combler le déficit de notre production. Exporter en Angleterre quelques centaines de mille hectolitres et en recevoir des millions de l'étranger, le bon billet qu'à La Châtre !

Voilà pourtant la situation, et telle qu'elle se présente, nous n'avons guère à nous préoccuper des susceptibilités anglaises. A vrai dire, à un traité désavantageux nous préférons encore l'absence de tout traité, et le fait est tellement patent que nos négociateurs, en tenant bon, sont certains d'obtenir ce qu'ils voudront.

ARSÈNE LIMON.

L'ANGLETERRE ET LE TRAITÉ DE COMMERCE

On connaît les reproches amers, adressés par le *Times* à la France au sujet du traité de commerce.

Sur cette question, bien digne assurément d'intérêt, *Paris-Journal* reçoit d'une personne, qu'il sait en position d'être bien et sûrement informée, les observations suivantes, que nous signalons à l'attention de nos lecteurs. Nous avons voulu en respecter même la forme :

« L'émotion produite parmi nous, par le ton agressif et grincheux de certain article du *Times*, relativement au traité de commerce entre la France et l'Angleterre, pourrait bien ne reposer que sur une équivoque. *Il est, en tous cas, certain, que l'opinion émise par ce journal ne reflète pas absolument le sentiment anglais, mais est bien plutôt l'expression d'un sentiment personnel acrimonieux*, NUQUEL L'ANGLETERRE RESTE ÉTRANGÈRE.

» Le *Times* appartient, pour une grande part, à un membre du Parlement anglais fortement entaché de germanisme, et qui, de parti pris, s'essaye à brouiller les cartes, quand il voit les deux nations, la France et l'Angleterre, sur le point de s'entendre.

» C'est la même influence, néfaste et..... allemande, qui souffla le vent de discorde et de haine que l'on sait, durant la guerre de 1870 ; elle s'exerce, au profit de l'Allemagne, dans toutes les occasions où celle-ci a intérêt à empêcher la France de se fortifier par une alliance quelconque, et notamment de se rapprocher de l'Angleterre ; si bien que, en Angleterre, l'opinion est, que cet Anglais mauvais teint, fait exactement le jeu des ennemis de notre pays, et.... *sauve pour le roi de Prusse.*

» Quant au traité de commerce, aucune susceptibilité nationale n'empêchera d'en reprendre la discussion, et la presse fera bien de ne pas se laisser amorcer aux excitations intéressées d'un organe qui, dans les circonstances susrelatées, n'est point — loin de là — l'écho du *Foreign Office*, mais bien plutôt de Berlin. »

Affaires de Tunisie

Le télégraphe optique, installé sur le sommet de Zaghouan, fonctionne parfaitement et communique avec Kairouan et Tunis. En ce moment, on construit une maison pour abriter les appareils et le personnel. Ce télégraphe est appelé à rendre de grands services. Le *Gladiateur* est parti pour Toulon aujourd'hui. Les décès sont toujours assez nombreux par suite d'une épidémie de diphterie. Le cimetière de l' « hôpital Khérédine » n'est pas installé dans de bonnes conditions. Les corps sont noyés par la submersion des eaux, très hautes en ce moment. Il paraît indispensable de prendre des mesures pour sauvegarder la santé publique pendant l'été prochain.

L'archevêque d'Alger, nommé, comme vous le savez, il y a déjà quelques mois, administrateur du diocèse de Tunis, a pris aujourd'hui possession de son siège apostolique. La cérémonie a eu lieu à la Goulette. Un piquet de 50 hommes, commandé par un capitaine, assistait à la cérémonie. Il s'est retiré sur la demande de l'archevêque lui-même qui a décliné les honneurs militaires. L'allocution prononcée en français, puis en italien, a roulé sur la nécessité de faire aimer notre domination par la population tunisienne en pratiquant largement la charité. On m'assure que l'archevêque a lui-même fait distribuer plusieurs milliers de piastres d'aumône aux familles indigentes, sans distinction de culte. Dans son allocution italienne, M. Lavigerie, qui s'exprime fort bien en cette langue, a engagé ses auditeurs à oublier toute inimitié nationale, et à ne pas faire entrer la politique dans la vie d'une colonie fixée sur une terre étrangère où elle se trouve en relations constantes avec des populations d'une autre religion.

Le ministre résident était représenté à cette cérémonie par M. Cubisol, vice-consul de France à la Goulette. — D.

UNE QUESTION AU MINISTRE DE LA GUERRE

Serait-il indiscret de demander à M. le Ministre de la guerre quand paraîtra le nouveau règlement sur le service intérieur ?

Les lieutenants et sous-lieutenants sont comme sœur Anne, ils attendent depuis longtemps, et avec une légitime impatience, mais, hélas, ne voient rien venir, absolument rien.

L'apparition de ce nouveau règlement serait d'autant plus opportune, qu'il faut espérer que les chefs de corps le respecteront un peu plus qu'ils ne respectent les circulaires ministérielles.

On sait en effet qu'une circulaire a supprimé l'appel du soir pour les officiers, en réglant le service des adjudants de compagnie ; eh bien, chose surprenante, à Paris même, sous les yeux du Ministre de la Guerre, à sa barbe, pour ainsi dire, on trouve des régiments dont les colonels envoient les lieutenants ou sous-lieutenants à l'appel du soir.

Nous avons souvent répété, que de tous les officiers de l'armée française, le ministre de la guerre était certainement le moins obéi ; ce que nous venons de raconter le prouve une fois de plus.

Oui ou non ; les colonels doivent-ils se conformer aux circulaires ministérielles ? Toute la question est-là.

Si oui, que M. le général Campenon sévisse sans retard, si non, il est inutile d'en faire paraître. Ah, si c'était un capitaine, ou un malheureux sous-lieutenant, qui eût ainsi oublié les prescriptions ministérielles ! Comme il serait promptement mis aux arrêts. Mais un colonel... allons donc ! Sa grosse épaulette paraît-il, le met au-dessus de la loi.

. . . . . .

UNE AMBASSADE NÈGRE A PARIS

Vendredi soir est arrivé à Paris, par le train rapide de Bordeaux, le docteur Bayol, accompagné de l'ambassade que les chefs du Fouta-Djallo ont résolu d'envoyer en France à la suite de son voyage. Cette ambassade se compose de deux envoyés, les princes Modi-Mamadou Seydou et Modi-Ibrahima-Sory, de deux autres personnages nommés Alpha-Medina et Modi-Abdoul Bagul, et d'un interprète appelé Ahmadou-Ba, qui parle le *Peull* et le français. L'ambassade est descendue à l'hôtel du Louvre, où son arrivée a causé quelque émotion. La foule s'est attroupée aux abords quand elle a vu entrer ces nègres, qui sont de forts beaux hommes, drapés dans leurs robes et dans leurs burnous.

C'est la première fois que les habitants du Fouta-Djallon viennent en pays civilisé. Aussi depuis trois jours qu'ils sont en France, leur existence est-elle une espèce d'enchantement continu. Tout les émerveille, le chemin de fer les a stupéfiés ; quand le docteur a essayé de leur expliquer que par le tunnel on passait sous les montagnes, ils ont eu une peine extrême à comprendre. Rien de ce qu'ils avaient coutume de voir autour d'eux ne peut leur fournir de points de comparaison pour apprécier notre civilisation, et ils sont littéralement écrasés par l'étonnement. L'ascenseur les a inquiétés ; comme ils ne pouvaient entrer tous ensemble dans la cage, il a fallu les séparer, et un sentiment de crainte s'est peint sur le visage de ceux qui étaient restés dehors en voyant disparaître mystérieusement leurs compagnons.

Ils n'en gardent pas moins, en toute occasion, une allure pleine de gravité, se disant seulement l'un à l'autre : Magui ! magui ! Etrange ! étrange ! Modi-Mamadon-Seydon, qui remplit auprès de l'halmandy de Tincho des fonctions équivalentes à celle de premier ministre, est un homme fort intelligent et dont la finesse d'esprit se trahit dans les questions qu'il ne cesse de poser.

L'ambassade de Fouta-Djallon, sera reçue aujourd'hui lundi, par le ministre du commerce et des colonies.

Le ministre du commerce et des colonies a reçu samedi matin le docteur Jean Bayol. Le jeune voyageur lui a exposé sommairement les résultats de son voyage. Il a passé un traité non seulement avec les chefs du Fouta-Djallon, qui ont envoyé des ambassadeurs en France pour le faire ratifier par le président de la République, mais encore avec tous les chefs des pays intermédiaires entre le Fouta-Djallon et notre poste de Médine, sur le Sénégal, savoir : le Beledougou, le Sirimana, le Killa, le Kamana, le Makhana, le Kofé, le Tambasura et le Niagala.

Ces derniers pays offrent tous des gisements de quartz aurifères, et il y a des sables également aurifères dans la plupart de leurs rivières. M. Bayol a rapporté des uns et des autres de nombreux échantillons qui seront soumis à l'Ecole des mines pour en faire apprécier la richesse réelle.

M. Rouvier a vivement félicité le jeune voyageur d'un succès qu'est dû tout entier à son courage et à sa prudence et qui est d'autant plus complet que l'expédition a été entreprise en pleine saison des pluies, et que malgré le caractère turbulent de quelques-unes des peuplades qu'elle a traversées, elle a été menée à bien sans perdre un homme et sans tirer un coup de fusil.

REVUE DE LA PRESSE

La presse de Paris et la journée du 8 janvier.

(JOURNAUX DU MATIN)

Les élections sénatoriales et l'émeute blanquiste : voilà le thème des principaux articles de la presse parisienne.

M. Henri Rochefort intitule le sien : *La Bataille du Père Lachaise.* »

Au moment où la capitale élisait celui qui a brisé son épée au 16 Mai, les anciens agents de Pietri, prouvaient qu'ils n'avaient pas brisé leur casse-tête. Entre autres paroles odieuses ou bouffonnes attribuées à M. Gambetta, on lui prêtait dernièrement celle-ci :

« Paris a encore besoin d'une saignée. »

Le sifflé de Charonne a fait aujourd'hui la répétition générale de la saignée en question. Des citoyens qui ont gardé le souvenir des morts de la République, comme les députés ont pu garder le souvenir des dîners du Palais-Bourbon, s'étaient réunis pacifiquement, n'ayant entre les mains que des couronnes d'immortelles, devant la maison où Blanqui est mort de ses quarante ans de *carcere duro*.

Rien de plus légal que cortège paisible ; mais depuis longtemps, quand les lois gênent, on les remplace par des circulaires. Le sieur Camescasse avait eu la précaution d'en publier une, précisément en vue de l'hommage que les combattants du droit et du prolétariat ne pouvaient manquer d'aller rendre au vieux défenseur des prolétaires.

Le squelette du pauvre buveur d'eau et du mangeur de pain noir des prisons opportunistes, a encore le don de terrifier les ventres rebondis et les estomacs gavés de la bande à Vitellius. Aller jeter des fleurs sur les os de Blanqui, c'est un outrage au gras boyau de M. Gambetta !

Et sans motif comme sans provocation, en vertu de la circulaire spécialement rédigée pour la circonstance, des agents se sont rués sur nos amis, qui ont été contusionnés — en attendant qu'on les « saigne, » — et finalement arrêtés.

. . . . . .

Cette équipée gambettiste complète merveilleusement l'œuvre qui, commencée par la nomination de Miribel, finit par l'arrestation en masse de républicains socialistes se rendant au cimetière sur la tombe d'un des leurs. Il y a là une nouvelle affaire Baudin, qui suffirait à asseoir la réputation d'un nouveau Gambetta. Rien n'est curieux comme de voir l'ancien avocat qui plaidait jadis pour les manifestants du cimetière Montmartre, lancer aujourd'hui ses préfets de police sur les manifestants du Père Lachaise. Ce sera certes un enseignement remarquable que l'impupence de ce faux tribun devenu ministre, assistant devant la police correctionnelle, quand il avait sa fortune à faire, Delescluse, qu'il aurait fait fourrer en prison aujourd'hui, si les amis de l'ordre n'avaient eu soin de l'égorger sur les barricades de la Semaine Sanglante.

. . . . . .

Gambetta en est actuellement réduit à l'état d'ahurissement où était tombé le petit Pinard, quand il gagnait la bataille de Clichy. L'Empire avait alors besoin de sauver un peu sa dynastie, comme le Grand Ministère a besoin de sauver ses portefeuilles ; et Pietri qualifiait « l'émeute » une visite au tombeau de Godefroy Cavaignac, comme Camescasse qualifie de « mouvement » une promenade au tombeau de Blanqui.

Seulement, la victoire de Clichy n'a pas plus consolidé Pinard et Napoléon III, que celle du Père-Lachaise ne consolidera Gambetta et Camescasse. Ils seront obligés d'aller, comme leurs prédécesseurs jusqu'au complot de Blois, fabriqué par Guérin, et mené jusqu'à la Haute-Cour par le juge Bernier qui, aujourd'hui encore, siège à la seconde chambre du tribunal civil.

Nos grands ministériels peuvent s'adresser à ces bons faiseurs dont la maison n'est pas au coin du quai. Ils s'empresseront de leur organiser une petite conspiration de nature à produire dans le Sénat un si foudroyant effet, qu'il serait capable d'en voter le scrutin de liste.

HENRI ROCHEFORT.

Ce qui précède suffit à donner la note de la presse intransigeante du matin.

Voyons maintenant les journaux de la gauche radicale et de la gauche libérale.

La *République française* dit que la journée d'hier est une bonne étape pour la république, et tout porte à croire qu'elle sera éminemment salutaire pour l'institution même du Sénat.

Le *XIXe Siècle* constate que presque partout où les intransigeants ont opposé une liste à la liste modérée, il ont été battus.

« Le scrutin actuel, ajoute-t-il, indique que la France veut persévérer dans la politique sage, prudente, réfléchie, qui est la sienne depuis onze années, et à laquelle elle a dû son relèvement et qu'elle ne veut pas plus des aventures de gauche que de celles de droite. »

Le *Journal des Débats*, constate que la grande majorité des nouveaux élus, s'est prononcée avant le scrutin en faveur d'une révision plus ou moins sagement limitée, et souhaite que le Sénat, rajeuni par l'élection, reste fidèle au rôle que lui assigne la Constitution et qu'il a su remplir jusqu'à ce jour.

« Bonne journée pour la république, dit l'*Événement*. La division de la Constitution est désormais un fait acquis, et le scrutin de liste y trouvera prochainement son compte. »

Pour la *Paix* les élections ne comportent aucune signification radicale : elles signifient simplement : la France veut la République et ne veut que la République.

« Ce que domine pour la journée d'hier, dit *Le Voltaire*, c'est la défaite du parti conservateur, réduit désormais à l'état de minorité, au Sénat comme à la Chambre. »

Pour le *Rappel*, l'un des grands caractères de l'élection d'hier, c'est que le nom qui vient le premier sur la liste est le nom de Victor Hugo.

Le *Parlement* se borne à constater que les élections qui viennent de s'accomplir sont la réfutation la plus nette, la plus concluante de tous les sophismes des partisans de la révision.

Le *Figaro* estime que les élections d'hier équivalent à la mort du Sénat.

Puis M. Francis Magnard se pose cette question :

D'où peut venir la revanche pour nos idées ? Nous l'ignorons, mais comme nous ne comptions pas sur une restauration de la Monarchie par la voie parlementaire, nous ne donnons pas au désastre un sens définitif. Tout arrive, tout revient : les Empires, après Waterloo, les Républiques, après la Terreur et la Commune.

Qui eût cru au plébiscite de Louis-Napoléon en 1848 ? A la prépotence de M. Gambetta et à l'intoxication républicaine de la France, en 1867 ?

Il est cependant plus viril, et plus raisonnable en même temps, de constater combien nous sommes réduits, isolés, désarmés, de rechercher les raisons qui nous ont amenés là, et quand nous les aurons trouvées.... mais quand nous les aurons trouvées, nous n'en parlerons point, le métier de diseur de vérités n'étant jamais populaire et vous exposant aux plus sottes accusations de la part de ceux à qui vous croyez devoir les dire. F. M.

Le *Soleil* commence ainsi son article :

Les élections sénatoriales du 8 janvier ne devraient exciter aucune surprise, si elle n'étaient entachées d'une tache ineffaçable. M. Labordère est élu sénateur de la Seine. C'est un scandale inouï. C'est plus qu'un scandale inouï, c'est le pronostic d'un grand danger social.

ROUBAIX-TOURCOING
et le Nord de la France

Le 2 décembre 1881, le Conseil municipal de Roubaix, sans discussion préalable, sans avoir consulté auparavant la Commission des Écoles académiques, ni même la Commission choisie parmi les membres du Conseil, pour examiner les questions se rattachant aux écoles de la ville, a réduit de 2000 à 1000 francs, le traitement de M. Cornut, ingénieur, président de l'association des propriétaires des machines à vapeur, qui, depuis plusieurs années, dirigeait le cours des chauffeurs à Roubaix.

Le vote acquis, il n'en a été donné connaissance ni au président de la Commission des écoles académiques, ni à M. Cornut lui-même, et c'est par le *Journal de Roubaix* que ces messieurs en ont été informés.

En présence de ces faits, M. Cornut a donné sa démission et a pris congé hier de ses élèves, qui ont été aussi surpris que désolés de la détermination de leur professeur.

Ils ont aussitôt adressé la lettre suivante à l'administration municipale :

Roubaix, 8 janvier 1882

A MM. les Membres du Conseil Municipal de Roubaix.

Nous soussignés, élèves du cours des chauffeurs, venons protester contre la décision prise par le Conseil Municipal dans sa séance du 2 décembre dernier, concernant la diminution du traitement alloué à M. Cornut, notre professeur. Depuis six ans que le cours existe nous n'avons pu que louer la savante et régulière direction de ce cours.

C'est avec regret que nous avons vu cette décision que nous croyons avoir été prise sans consulter la commission des écoles du Conseil municipal et la Commission des écoles académiques, et sans réfléchir que la démission de notre professeur qui était certaine, pourrait de beaucoup influencer sur ce cours.

Les élèves du cours des chauffeurs.
SUIVENT LES SIGNATURES

La lettre suivante a été en même temps, adressée à M. Cornut :

Cher et regretté professeur,

Ne nous attendant pas à votre détermination de ce jour, vous devez nous avoir crû ingrats, de ne pas avoir répondu à votre allocution toute paternelle. Veuillez, cher professeur, n'attribuer cet oubli involontaire qu'à l'émotion causée par vos adieux et par la pensée que nous n'aurions plus profité de vos leçons, car personne, cher professeur, ne peut nier les grands soins que vous apportiez à ce cours, ni douter des grands services que vous avez rendus à nous tous, ainsi qu'à l'industrie roubaisienne ; c'est ce qui nous a décidés à protester contre la décision du Conseil municipal, sachant que vous demander de continuer le cours serait blesser votre dignité personnelle et professorale, nous avons, cher professeur, un devoir à remplir : c'est celui de vous adresser nos sincères remerciements, ainsi que les regrets les plus profonds de vos tous dévoués élèves.

Les élèves du cours des chauffeurs.

Nous nous abstenons de tout commentaire. Ce qui précède, suffit pour que nos lecteurs puissent apprécier si le conseil municipal a agi sainement en provoquant la démission de M. Cornut. Mais nous ne pouvons cependant publier les deux lettres ci-dessus, sans témoigner le regret que nous cause cette démission. M. Cornut est un ingénieur d'un mérite exceptionnel et dont la compétence n'est contestée par aucun de ceux là mêmes qui ont voté la réduction de son traitement.

Nous pouvons affirmer que quel que soit le professeur qui acceptera sa succession dans les conditions actuelles, la ville ne réalisera aucune économie. M. le président de la *Société des propriétaires des appareils à vapeur*, par le fait même de ses fonctions au sein de cette société, possédait des éléments, dessins, cartes, brochures, appareils dont il pouvait disposer pour la démonstration de ses théories ; ses élèves, et par suite la ville de Roubaix, en jouissaient gratuitement. Dorénavant le professeur devra se contenter de l'allocation que le conseil a votée pour subvenir à ces dépenses.

Nous apprenons à l'instant la mort prématurée du directeur de la Cie des Tramways de Roubaix-Tourcoing.

Depuis six mois, M. Julien avait dû laisser l'intérim de ses fonctions à M. Sandron, pour aller à Menton essayer de rétablir sa santé fort compromise.

Malgré les soins dont il était entouré, M. Julien qui n'avait pas encore 30 ans, a succombé hier aux suites d'une maladie de poitrine.

Sa perte sera regrettée par tout le personnel de la compagnie et par tous ceux qui, pendant son séjour à Roubaix, ont été en rapport avec lui.

A l'occasion des Prières publiques pour la rentrée des Chambres, Mgr l'archevêque de Cambrai vient d'adresser au clergé et aux fidèles du diocèse, la lettre suivante dont il a été donné lecture, hier matin, dans toutes les églises :

D'après la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, le dimanche 15 janvier prochain, nous unirons tous nos supplications pour la France, à l'occasion de la rentrée du Sénat et de la Chambre des députés.

Ce jour-là, nous placant en dehors et au-dessus de tout esprit de parti, ne voyant que la patrie, ses besoins et son avenir, nous conjurons le Dieu de Clovis et de saint Louis de bénir et de protéger cette portion si belle du royaume de J.-C. sur la terre.

La charité est elle-même une prière qui a sur le cœur de Dieu une irrésistible puissance. C'est pourquoi, nos très chers frères, nous venons vous convier à une bonne œuvre qui, outre le caractère commun à tout exercice de la vertu de charité, a, de plus, un but tout français.

Il s'agit de venir au secours de nos frères catholiques de la Tunisie, cette terre africaine désormais placée sous le protectorat de la France.

Un prélat illustre entre tous les membres de notre épiscopat a été, sur la demande de notre gouvernement, agréé par le Souverain-Pontife, comme administrateur de l'Église en Tunisie. Son ministère profitera tout à la fois aux intérêts des âmes et à ceux de la France.

A ce double point de vue, quel est le catholique et le Français qui ne s'empresserait de donner son concours à une telle œuvre ?

(Suit la lettre de Mgr Lavigerie, en date du 25 août.)

Nous n'ajoutons rien à ce noble langage. Nous nous bornerons à prescrire une quête générale, qui se fera dans notre diocèse, le dimanche 15 janvier, jour des prières publiques pour la France.

Suit le dispositif, réglé sur celui des années précédentes : le *Veni Creator* avant la grand'messe, le salut avec les oraisons *pro concordia* et *Deus largitor pacis*, et le *Domine salvum fac rempublicam*.

Une messe spéciale sera célébrée dans toutes les localités où les autorités en feront la demande.

La quête qui avait lieu les années précédentes pour l'église du Sacre-Cœur de Paris, étant remplacée par la quête pour la Tunisie, Mgr l'archevêque engage les fidèles à joindre à cette dernière offrande, leur offrande ordinaire pour l'Œuvre du Vœu national, soit directement, soit par l'intermédiaire de la *Semaine religieuse*.

Par diverses décisions ministérielles ont été nommés, par création d'emplois dans les postes et télégraphes :

Commis principal à Boulogne-sur-Mer, M. Daussy, commis au même bureau ;

Faisant, fonctions de commis principal à Arras, M. Danjoux, commis à Lille ;

Surnuméraire à Boulogne-sur-Mer, M. Marmin ;

Surnuméraire à Saint-Omer, M. Lecocq ;

Surnuméraire à Hesdin, M. Accart, surnuméraire à Fourmies.

M. Capron a été nommé surnuméraire à Boulogne-sur-Mer, en remplacement de M. Daussy, nommé commis principal.

Par décision du ministre des postes et des télégraphes, a été autorisée la création d'un bureau télégraphique municipal dans la commune d'Arleux (Nord).

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER. — Dimanche matin, le bruit se répandit à Lille qu'un grave accident était arrivé sur la ligne du Nord. La cause de cette rumeur venait du retard de près de deux heures qu'avait subi le train de Paris, qui doit arriver à Lille à midi 15.

Bientôt on parla de malheurs et nous dûmes aller aux renseignements. Voici ce que nous avons appris :

Vers 9 heures 55 du matin, le bandage de roue d'un des fourgons de tête du train se détacha en arrivant à Ailly-sur-Noye. Il fallut s'arrêter et demander une machine de secours à Longueau.

La manœuvre nécessitée par le dégagement du fourgon éclopé fut longue. Bref le train arriva à Lille, avec deux heures de retard, ce qui nous paraît bien long, nous devons le dire, pour un simple dégagement de la voie.

Nous n'avons pas appris jusqu'ici qu'il y ait eu aucun accident de personnes et tout se bornerait à des dégâts matériels, peu importants d'ailleurs, et à une perte de temps assez considérable.

Ces renseignements sont confirmés par une dépêche reçue à la gare de Lille. Aucune réclamation de voyageurs ne s'est produite, ce qui démontre que personne n'a été ni blessé ni contusionné et nous sommes heureux de pouvoir le constater.

Dimanche soir, un agent fut arrêté dans la rue par une petite fille qui le pria de se rendre chez Henri Vermerre, cabaretier. L'enfant ajouta qu'on se battait à cet estaminet. L'agent se rendit aussitôt à l'endroit désigné et vit les nommés Constant Vermander et Charles Vermander qui se disputaient et se battaient avec les consommateurs. Il constata en outre que la femme du chef de l'établissement avait été mordue par l'un des deux hommes. Ne pouvant arrêter seul ces individus, l'agent pria les consommateurs présents de retenir les batailleurs pendant qu'il irait chercher main-forte. Lorsque les agents arrivèrent, ils eurent toutes les peines du monde à arrêter les deux Vermander, et ce n'est qu'après avoir reçu maints coups de pied et coups de poing, qu'ils parvinrent à s'en rendre maîtres et à les conduire au poste.

M. Fidèle Duforest, 33, rue des Fleurs, nous prie de vouloir bien ajouter son nom, à la liste des personnes chargées de recevoir les offrandes de ses concitoyens, en faveur des inondés de Perregaux (Algérie).

Nous rappelons que des listes sont déposées chez MM. Clotaire Pennel, rue Saint-Jean, 33 ; Henri Pennel, rue du Moulin, 52 ; Xavier Pennel, rue de Lille, 17, et au bureau du *Journal de Roubaix*.

Il s'agit de secourir de grandes infortunes et nous sommes certain que l'appel de ces messieurs, auquel nous nous associons entièrement, sera entendu.

On a découvert hier matin, à 8 heures, le cadavre de Charles Pénin, âgé de 56 ans, ouvrier paveur, né à Leward (Nord) pendu dans un hangar de la maison de M. Marlière, rue Winoc-Choqueel à Tourcoing, où il demeurait. La mort remontait au moins à 4 heures.

Pénin était veuf et n'avait pas de famille.

Ce malheureux buvait beaucoup et depuis huit jours il était constamment ivre.

Nous devons encore cette fois revenir sur ce singulier préjugé populaire, contre lequel nous nous sommes tant de fois élevé, qui consiste à ne pas vouloir décrocher un pendu avant l'arrivée de la police.

Le corps découvert à 8 heures était encore pendu à 9 heures 1/2, lorsqu'un brigadier de police s'est présenté et a dû lui-même couper la corde.

On a arrêté avant-hier dans la nuit, vers deux heures, Juste Malfait, âgé de 36 ans, rattacheur, demeurant rue du Clocher, à Tourcoing.

En état d'ivresse, notre homme battait sa femme qui a dû se réfugier chez un voisin. Malfait l'y a suivie et le voisin, qui a voulu intervenir, a été lui-même roué de coups.

Malfait, signalé à la police, a passé la nuit au poste.

Aussitôt le résultat des élections connu, le *Progrès du Nord* a arboré un drapeau et illuminé sa façade.

Peu ou point d'enthousiasme en ville.

Dans son assemblée trimestrielle du 8 janvier, la Société des Sauveteurs du Nord a voté et fait remettre à Mme Houvault, veuve avec 4 enfants, la somme de cent francs.

On se rappelle que le brave Houvault, sous-chef d'équipe au Chemin de fer du Nord, a succombé aux morsures qu'il avait reçues en cherchant à abattre un chien, atteint d'hydrophobie.

A LA GRANDE VITESSE. — On remarque beaucoup, dans un des locaux affectés au service des expéditions en grande vitesse à la gare des voyageurs, une bascule de la force de 500 kilos, et d'un maniement excessivement simple : dès que le colis à expédier a été déposé sur le plateau, la bascule est mise en mouvement par la simple pression d'un ressort. Un système de contre-poids détermine la pesanteur du colis, qu'un cadran indique à l'employé et à l'expéditeur.

LES BRAVES GENS. — Nous annoncions dernièrement qu'un boulanger de Wazemmes avait fabriqué une coquille pesant 80 kilogr. et qu'il en avait fait don aux vieillards de l'Hospice. On nous assure qu'un de ses confrères, de la rue de Juliers, a fait un *gâteau des Rois* qui pèse cent kilogr. et qu'il le destine aux vieillards des Petites-Sœurs des Pauvres.

Louable émulation !

Samedi matin, à Lille, Mlle X...., couturière, a tenté de s'empoisonner en avalant une certaine quantité d'un liquide pharmaceutique. Un contre-poison pris immédiatement a arrêté les suites de l'empoisonnement.

Un accordéon tout neuf a été trouvé lundi matin, dans la rue d'Isly. S'adresser au bureau de M. le commissaire-central, à l'Hôtel-de-Ville.

Flers. — Le 3 janvier, une pièce de drap a été volée à la teinturerie de Mme Vve Descat, au hameau du Breucq. Le lendemain, une deuxième pièce a disparu.

Les recherches actives qui ont été faites n'ont abouti à aucun résultat et le voleur est resté introuvable. La valeur des deux pièces était de 450 francs.

Cambrai. — Nous extrayons le passage suivant d'une lettre adressée de Tunis par un soldat du 1er de ligne à ses parents :

Tunis, le 30 décembre 1881.

..... Nous comptons toujours rentrer en France pour le mois de janvier, vers la fin. Ce qui nous fait voir que nous allons nous en aller, c'est que les autres régiments, on les organise dans des casernes, et nous, on nous laisse comme d'habitude, en attendant les ordres pour partir.

Je vous dirai qu'il est temps, car le 1er de ligne commence à diminuer ; sur 550 que nous sommes partis, nous restons à peine 300, les autres sont à l'hôpital, quelques-uns sont morts et tous les jours il en entre à l'hôpital. Jusqu'à présent, je me porte on ne peut mieux, si ce n'est que j'ai été blessé l'autre jour à la suite d'une grande tempête qui, la nuit, a renversé nos tentes pendant que nous dormions et un fusil m'est tombé sur la tête.

Nous nous sommes trouvés sans abri, par une pluie à verse, et il a fallu achever la nuit comme cela. Au jour, le général nous a fait loger dans des wagons à marchandises. C'est à la suite de cette tempête qu'il est entré le plus de monde à l'hôpital. Aussi nous ne demandons qu'à rentrer en France le plus vite possible, car lorsqu'il fait beau ici, on peut manger, mais quand il fait mauvais, ainsi que cela arrive souvent dans ce moment, on ne peut pas faire de cuisine et on est forcé de manger de la viande de conserve...

Denain. — Un attentat monstrueux vient d'être commis dans un des quartiers de la ville de Denain.

Un ouvrier surnommé le « tailleur » veuf depuis quelques temps, vient de se livrer aux derniers outrages sur la personne de ses trois filles. L'une a 16 ans, l'autre 13, et la dernière 8 ans, environ.